

étudié son ouvrage et ses discours. Je lui paie peut-être un tribut qui ne lui revient pas, monsieur l'Orateur, mais je crois que les principes du nouveau libéralisme ont pris naissance dans le cœur même du ministre. Je l'ai écouté parler, aujourd'hui, du besoin que nous avons d'une action plus audacieuse et plus dynamique ainsi que de politiques de choix. Il a dit que nous ne devons pas nous opposer à la planification. Depuis des années, nous sommes témoins de discussions politiques quant à l'opportunité d'orienter, de diriger ou de contraindre l'économie afin d'obtenir de bons résultats. Pour ce qui est du personnel du gouvernement actuel, je crois que l'on peut dire à bon droit que le présent gouvernement est formé de planificateurs et qu'il s'est engagé à diriger la vie économique du pays. A vrai dire, dans l'excellent discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, l'honorable représentante de Northumberland (M^{lle} Jewett) a signalé que le parti libéral, ou du moins la plupart des membres de ce parti, sont disposés à accepter cette évolution vers une société collectiviste. En outre, l'honorable député a souscrit au raisonnement selon lequel une société a vraiment besoin de direction et d'orientation des principales institutions.

Personne ne saurait prétendre que le sens d'une planification directrice n'est pas de l'essence de tout gouvernement. Mais de la façon dont j'interprète la doctrine énoncée et exposée par le président du Conseil privé, je crois qu'il a dans la planification et dans sa valeur intrinsèque, une confiance qui surpasse celle de tout autre député.

L'hon. M. Pickersgill: Que dire du député là-bas?

Le très hon. M. Diefenbaker: En ce qui concerne nos honorables amis du Nouveau parti démocratique, ils se situent tout à fait à gauche à cet égard. Les honorables vis-à-vis ont gobé les doctrines des membres du Nouveau parti démocratique, tout en s'en défendant. On n'a qu'à regarder...

M. Knowles: Maintenant nous savons comment Jonas se sentait.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oui, il s'en est bien sorti. Il lui a fallu seulement trois jours, mais au rythme où vont les choses sous le présent gouvernement, c'est à peu près le temps qu'il a fallu à la population canadienne pour comprendre où la planification la conduirait à moins d'être bien organisée. J'analyse les vues exprimées par l'honorable représentant et je constate que son idée maîtresse se résume à ceci: il appartient au groupe qui pense qu'on peut résoudre tous les problèmes simplement en les soumettant à un organisme de planification. Sa politique

laisse peu de place à l'initiative et à l'entreprise privée.

Cet après-midi, l'honorable député a parlé d'action collective. Voilà une des expressions favorites des planificateurs. J'ai fait allusion tout à l'heure à une société collectiviste. Pour certaines parties, pour les meilleurs parties du présent projet de loi, les planificateurs du parti libéral ont puisé dans nos idées et dans nos lois, puis ont ajouté certains éléments dont nous parlerons plus précisément quand nous siégerons en comité, et qui s'inspirent de principes que nous ne pouvons accepter.

L'honorable député semble croire que tout ce qu'il faut, c'est une action audacieuse, que nos problèmes se résoudront pourvu que le gouvernement fasse quelque chose. Nous avons acquis beaucoup d'expérience ces dernières semaines...

M. Winch: Pas depuis six ans.

Le très hon. M. Diefenbaker: ... nous avons appris qu'à leur point de vue, pourvu qu'un gouvernement fait quelque chose, que ce soit mauvais ou bon, c'est un pas en avant. L'honorable député semble croire que c'est par la planification et la planification seulement que nous pouvons prévoir et résoudre les problèmes. Tout ce que je puis lui dire, c'est que son collègue du cabinet, le ministre des Finances (M. Gordon) a pu nous déclarer, encore l'autre jour, lorsqu'il a pris part à cette fameuse retraite, qu'en raison de la complexité des affaires modernes et, par conséquent, de la complexité de la taxation moderne, il est de plus en plus difficile pour un gouvernement de prévoir tous les problèmes administratifs et toutes les conséquences des modifications fiscales. Il ne suffit pas de scruter la loi en question. Il faut aussi tenir compte des idées de ceux qui auront à mettre cette loi en vigueur.

Le député a dit qu'aucune partie du présent projet de loi n'est obligatoire ou coercitive. La mesure, a-t-il dit, repose entièrement sur la persuasion, et c'est sans doute avec un grand réconfort que toutes les entreprises du Canada, grandes et petites, ont appris aujourd'hui de sa bouche qu'il n'entend pas faire appel à la coercition. Nous avons là le vrai portrait du planificateur. Il a demandé une orientation audacieuse de l'économie par l'État. N'en avons-nous pas eu un excellent exemple dans le budget? Il était audacieux, mais est devenu par la suite l'un des pires fiascos de toute l'histoire.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Les planificateurs savaient quand le trio s'est adjoint au ministre des Finances qu'ils avaient un plan. Ils l'ont gardé pour eux. Ils ne l'ont